



Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2013, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02036767

HAL Id: hceres-02036767

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036767>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Informatique

de l'Université Paris 1 - Panthéon
Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Informatique

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI140006030

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Centre Pierre Mendès France (Paris).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Informatique* de l'Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne est réduite à la 3^{ème} année de licence (L3). Elle offre une formation informatique appliquée à la gestion des entreprises (orientation *MIAGE*). Son objectif est de former des développeurs d'applications logicielles en informatique de gestion et de permettre une poursuite en masters à finalité professionnelle orientés *MIAGE*, notamment à l'Université Paris 1. Cette mention permet d'acquérir des compétences en technologies de l'information et de la communication, technologies Web, conduite de projet, méthodes d'ingénierie, conceptualisation et dans le domaine de la gestion des entreprises. Les enseignements s'articulent autour de deux composantes majeures (informatique et ingénierie des systèmes d'information) et deux composantes mineures (mathématiques et gestion des entreprises).

La licence est proposée en formation initiale et en apprentissage. La première inclut une mission professionnelle (stage) de deux mois minimum (sur la période juin, juillet, août) tandis que la seconde est organisée avec un rythme d'alternance de deux semaines à l'université et deux semaines en entreprise sur l'ensemble de l'année.

Les étudiants de L3 sont majoritairement issus d'un DUT *Informatique* (mais également d'un BTS *Informatique*), et de façon moindre d'une L2 *Informatique*, *Economie-Gestion* ou *MASS* (Mathématiques appliquées aux sciences sociales), notamment la licence *MASS* de l'Université Paris 1.

Présentation de la mention

- Appréciation globale :

La licence *Informatique* propose des enseignements qui s'articulent autour de l'informatique et de l'ingénierie des systèmes d'information comme composantes majeures, et des mathématiques et de la gestion comme composantes mineures, ce qui correspond aux enseignements attendus dans une formation de type *MIAGE*, i.e. méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises. Compte-tenu de la diversité des origines académiques des étudiants (DUT ou BTS *Informatique*, L2 *MASS*, *Economie-Gestion* ou *Informatique*, etc.), une unité d'enseignement (UE) de personnalisation avec plusieurs options possibles est offerte chaque semestre. Cette UE vise à renforcer les points faibles des étudiants selon leur provenance (*Informatique*, *Gestion* ou *Mathématiques*). Des enseignements dits de professionnalisation permettent d'acquérir des compétences additionnelles notamment en langues (Anglais) ou en techniques de communication. Une approche innovante de travail en atelier est également proposée : ateliers technologiques (développement Web et mobiles) et atelier « Création d'entreprise ».

Les objectifs de la licence sont clairement une poursuite en master et notamment en master *MIAGE*, ce qui est majoritairement le cas (environ 94 % des diplômés chaque année).

Le projet pédagogique est cohérent si on ne considère que le niveau L3 avec une poursuite en master, mais on peut s'interroger sur la cohérence de cette licence avec l'ensemble de l'offre de l'Université Paris 1. Le très faible pourcentage d'étudiants issus de la L2 *MASS* indique que la mise en place d'un parcours renforcé en informatique dans cette formation n'est pas suffisante pour « attirer » des étudiants en L3 *Informatique*.

La formation propose un module de remise à niveau en informatique en début d'année pour l'ensemble des étudiants. Un système de coaching (enseignant référent) permet un suivi personnalisé des étudiants durant l'année de licence. Les étudiants ont accès à deux types d'environnements numériques : un Espace Pédagogique Interactif (EPI) plutôt destiné à la mise en ligne de cours, mais qui offre également des outils permettant aux étudiants de s'autoévaluer sur certaines compétences, et un Environnement Numérique de Travail (ENT) plutôt utilisé pour la gestion de leur scolarité. L'intégration d'un stage obligatoire dans la formation initiale est un point positif. La répartition entre formation initiale et formation par apprentissage est équilibrée ; la licence est bien intégrée dans le tissu professionnel du domaine. La mise en place d'ateliers (« Création d'entreprise » par exemple) est une approche innovante qui semble intéressante.

Les débouchés essentiellement visés par la licence *Informatique* sont la poursuite d'études en master (notamment le master *MIAGE* à Paris 1), ce qui est le cas pour une très forte proportion des étudiants (94 %). Environ 6 % d'entre eux s'insèrent dans la vie professionnelle après la licence. On peut cependant noter que cette formation n'autorise le redoublement qu'à titre exceptionnel. Les enseignements de la licence sont assurés par une équipe pédagogique pluridisciplinaire avec environ 30 % d'intervenants professionnels qui valorisent la qualité et l'adéquation de la licence dans le tissu industriel. Cette collaboration est renforcée par le fait que la licence peut être également suivie par apprentissage. Il aurait été intéressant d'avoir plus d'informations sur les entreprises partenaires de L3 et sur leurs attentes.

Le pilotage de la mention est principalement assuré par un comité d'accompagnement formé du responsable de la mention, d'un directeur des études et d'un responsable des stages. Des réunions sont également organisées avec l'ensemble de l'équipe pédagogique. Les étudiants peuvent évaluer les enseignements à l'aide d'un questionnaire en ligne ; les résultats de ces évaluations sont pris en compte pour l'évolution de la licence. Un processus assez complet d'autoévaluation de la formation a également été mis en place pour faciliter le pilotage de la mention. Des études précises sur la connaissance de la population étudiante (origine académique, répartition par sexe) sont données, ainsi que sur le suivi des étudiants.

D'une manière générale, la licence *Informatique* proposée comporte un nombre important d'atouts liés à son contenu pédagogique en adéquation avec les objectifs visés de poursuite en master et adaptés à la diversité des origines académiques des étudiants, à sa bonne insertion dans le tissu professionnel (à la fois par le biais des stages et de la formation par apprentissage) et à son pilotage qui semble réactif en fonction des retours des étudiants et des professionnels. On peut toutefois s'interroger sur sa place dans l'offre de formation de l'Université Paris 1 et sur sa « restriction » à un niveau L3 et non à une licence en trois ans.

- Points forts :

- Cette licence propose des enseignements bien adaptés aux objectifs visés de poursuite en master.
- La formation est bien ancrée dans le tissu professionnel.
- Une structure de pilotage a été mise en place, contribue à une bonne connaissance de la population étudiante et à son suivi, et permet l'adaptation de la mention.



- Points faibles :
 - La licence recrute un nombre insuffisant de L2, notamment de la filière *MASS* de l'Université Paris 1.
 - Peu d'informations sont données sur les collaborations ou partenaires industriels pour le parcours par apprentissage.

Recommandations pour l'établissement

La licence *Informatique* présente des atouts importants tant au niveau de son contenu pédagogique que de son pilotage et de son insertion dans le monde professionnel. Cependant, son intégration dans l'offre globale de l'Université ne semble pas suffisante, car peu d'étudiants de 2^{ème} année intègrent cette mention. Il serait souhaitable d'insérer cette formation avec les enseignements proposés dans la licence *MASS* (Mathématiques appliquées aux sciences sociales) pour les niveaux L1 et L2. On pourrait par exemple poursuivre la démarche initiée et envisager trois parcours plus ciblés en L1 et L2 : parcours *Economie*, parcours *Démographie* et parcours *Informatique appliquée à la gestion des entreprises*, ou tout autre forme de structure permettant la mise en place d'une licence en trois ans.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

LE PRESIDENT

**SERVICE DES FORMATIONS
ET DE LA PEDAGOGIE**

12, PLACE DU PANTHEON
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46

FAX : 01 44 07 80 52

spes@univ-paris1.fr

racspe@univ-paris1.fr

Paris, le 28 juin 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations
et des Diplômes AERES
20, rue Vivienne
75002 - PARIS

Objet : Evaluation des licences.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en licences pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.


Philippe BOUTRY



Demande S3LI140006030**Domaine : Sciences, Technologie, Santé****Mention : Informatique**

Le rapport pointe le chiffre modeste d'étudiant suivant une L3 MIAGE après avoir suivi une L2 MASS. Ce constat a été analysé par le comité de pilotage des deux licences depuis quelques années et on est passé de zéro étudiant (L2 MASS inscrits en 2009/2010 ayant suivi une L3 MIAGE l'année suivante) à 6 en 2011/2012. Les évolutions se font avec une certaine inertie mais la dynamique est enclenchée, en particulier deux étudiants ont été acceptés dans la filière apprentissage. Une nouvelle étape sera franchie en associant la filière MASS au comité de pilotage de la licence MIAGE suivant une suggestion du rapport.

En ce qui concerne le parcours renforcé en Informatique qui sert de passerelle entre les deux formations, la maquette proposée constitue une évolution destinée à améliorer la transition pédagogique entre le L2 Renforcement Informatique et le L3 MIAGE afin d'attirer davantage d'étudiants vers les débouchés de la filière MIAGE. Cette évolution à coût constant vise à un meilleur apprentissage de l'informatique quitte à reporter la formation en gestion à l'année suivante.

Une intégration plus poussée entre formations MIAGE ET MASS est limitée par le caractère sélectif de la MIAGE et les différences d'orientation entre une formation dont la majeure est en mathématiques et une dont la majeure est en informatique.

Afin de renforcer l'intégration de la licence MIAGE au sein de l'offre de formation de Paris 1, une réflexion va s'engager sur la mise en place d'une passerelle entre le L2 Gestion et la L3 MIAGE.

Le maintien d'une Licence 3 est crucial pour assurer un vivier de recrutement au master *informatique des organisations* tant en termes de qualité que de flux.